





M. MICHEL PÉLOQUIN Maire

Phare de la pointe de l'Île-du-Moine

Suite aux représentations de la municipalité, Pêches et Océans Canada procédera au cours du mois de septembre à la rénovation du phare de la pointe de l'Île-du-Moine.



Camp de jour 2017

Cet été, le camp de jour a connu à nouveau un grand succès. Environ soixante-dix enfants ont profité d'une installation renouvelée et beaucoup plus adéquate pour le bien-être de

nos petits. Au nom des enfants et de leurs parents, j'aimerais exprimer à la coordonnatrice Cindy et aux monitrices, Ève, Nelly, Mélodie et Kamille, tous nos remerciements pour leur dévouement remarquable.



Le plan de rénovation a été confié à l'architecte Daniel Cournoyer, résident de Sainte-Anne-de-Sorel.

Ce phare, construit en 1906, est devenu pour les citoyens de notre municipalité et de la région un bien patrimonial important.

Mise à jour sur les travaux d'aménagement des parcs

Les travaux d'aménagement du parc Henri-Letendre et du parc de la Mairie se poursuivent actuellement. Pour le parc Henri-Letendre, situé sur la rue du Quai, un nouveau système d'éclairage est maintenant installé. L'aménagement visuel sera complété par la mise en place de différents végétaux. En ce qui concerne le parc de la Mairie, les travaux se sont poursuivis cet été avec l'aménagement d'un stationnement nécessaire pour les utilisateurs des rampes de mise à l'eau, l'agrandissement de la surface de verdure, puis avec l'installation de jeux tels que shuffleboard, pétanque, vélo stationnaire et elliptique. Les travaux se poursuivront avec la mise en place de sentiers, un circuit de Trekfit, l'installation d'un nouveau système d'éclairage, etc. Rappelons que ces travaux sont principalement financés par des subventions provenant de divers programmes gouvernementaux à hauteur de 180 000 \$.

Travaux d'infrastructures

Les travaux d'amélioration de nos infrastructures se sont poursuivis tout au cours de l'été. Parmi les principaux, nous avons procédé au changement d'un ponceau important de la décharge des Vingt d'en haut située à la hauteur de la rue Alfred-Caisse, remplacé le réseau d'aqueduc des rues Milette, Marianne, Bussières et Ringuette, puis finalement, procédé à l'asphaltage du chemin de l'Île-d'Embarras et du chemin de la Mairie. Pour ce qui est des travaux d'infrastructures nécessaires à venir, mentionnons le remplacement du réseau d'aqueduc de la rue Dupont.

Nouvelle entente pour le service d'incendie

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et la ville de Sorel-Tracy ont conclu une nouvelle entente de service concernant la protection contre les incendies et certains services d'urgence. L'entente d'une durée de cinq ans se traduira pour notre municipalité par une économie de plus de 25% soit 100,000 \$ pour l'année 2018 par rapport à l'année 2017. L'entente prévoit une augmentation des coûts futurs de 2% par année.

Activité de sensibilisation aux vagues

En juillet dernier, une vingtaine de citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel se sont joint à moi pour une activité de sensibilisation des plaisanciers aux dommages créés aux berges par les vagues. La nouvelle de cet événement a été transmise à la grandeur du Québec par différents médias dont le réseau TVA et le Journal de Montréal. Pour l'occasion, la municipalité avait mis à la disposition des participants une dizaine de panneaux suggérant d'éviter de faire des vagues. L'événement s'est tenu sur le chenal aux Corbeaux et sur le chenal du Moine.



Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année Distribution : Postes Canada Tirage : 1 450 exemplaires

Collaboration:

M. Maxime Dauplaise Mme Chantal Laferrière Mme Diane Leduc M. Roger Soulières Mme Michèle Bérubé

Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales Sans frais: 1 877 553-1955

LE MAIRE VOUS INFORME (suite)

Retour sur la crue des eaux du printemps dernier

Le printemps dernier, notre municipalité comme plusieurs autres au Québec, a connu la plus forte inondation des vingt dernières années. La caractéristique de cette inondation a été la durée exceptionnelle du haut niveau des eaux. Le niveau du fleuve a atteint, à la station de Sorel 7.2 mètres. À titre comparatif, le niveau atteint en 1968 était de 7.3 mètres, en 1971 7.2 mètres, en 1973 7.5 mètres, 1974 7.4 mètres, et en 1976, le niveau avait atteint 8.08 mètres.

Contrôle de la vitesse sur les rues Paul et Lachapelle

La municipalité a expérimenté au cours de l'été, sur la rue Paul, une nouvelle méthode pour inciter les automobilistes à respecter les limites de vitesse. On se rappellera que des dos-d'âne avaient été retirés suite aux plaintes de plusieurs citoyens. L'expérience de la nouvelle méthode a démontré une grande efficacité. Des relevés de vitesse effectués le printemps dernier indiquaient que 62% des passages se situaient sous une vitesse de 50 km/h. Les relevés plus récents indiquent que 98% des passages se

situent maintenant sous une vitesse de 50 km/h.

Pour la rue Lachapelle, des relevés effectués du 5 juin au 20 juin 2017 indiquent que **99.5%** des passages se situaient à une vitesse inférieure à 40 km/h.

Remerciements

Ce mot du Maire est déjà le dernier pour ce mandat. C'est une période de quatre ans qui a passé trop rapidement. J'ai découvert, au cours de ces années, des personnes remarquables qui se dévouent sans compter pour leur municipalité. J'aimerais, au nom de nos citoyens, remercier Chantal, Michèle, Sylvie, Renald, Marc-Olivier, Guy, Lucie et notre directeur général, Maxime. Des remerciements sont aussi de mise pour tous nos bénévoles qui mettent généreusement de leur temps pour organiser des activités de loisir tant pour les enfants que pour les adultes. Finalement, je voudrais sincèrement remercier tous les conseillers et conseillères qui terminent eux aussi leur mandat. Nous avons eu de bons échanges d'idées, toujours dans le respect de chacun et surtout, tous recherchant le meilleur pour nos citoyens.

Chers citoyens, la parole vous appartiendra bientôt. Je vous invite à participer en grand nombre au choix de vos prochains représentants pour les quatre prochaines années.

Michel Péloquin



Vendredi le 1^{er} septembre dernier, la municipalité a reçu sa première distribution provenant des revenus du Parc Éolien Pierre-De Saurel.

Il s'agit d'un montant de 25 852\$.



PROGRAMME OFFERT

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Programme RÉNORÉGION

Un programme ayant pour objectif d'aider financièrement les propriétairesoccupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence.





Il offre une aide financière sous forme de subvention qui varie, en fonction du revenu du ménage, entre 95 % et 20 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles. Le montant maximal de l'aide pouvant être accordée est de 12 000 \$, et le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur, sans le terrain, est évaluée à 100 000 \$ ou moins. Il est important de préciser que la subvention est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés.

Le programme s'applique à l'ensemble des municipalités du territoire dont la population est inférieure à 15 000 habi-

tants, soit : Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Ours, Yamaska, Saint-Roch-de-Richelieu, **Sainte-Anne-de-Sorel**, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel.

Pour soumettre une demande, les citoyens intéressés sont invités à s'adresser à la MRC de Pierre-De Saurel ou à la municipalité pour obtenir le formulaire d'inscription et des informations sur les critères d'admissibilité et les travaux reconnus aux fins du programme.

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires, l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la SHQ, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

Pour de plus amples informations, communiquez avec la MRC de Pierre-De Saurel, au 450 743-2703.

Benoit Jolicoeur, Inspecteur – Programme d'amélioration de l'habitat



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales décisions depuis le mois de mai 2017 :

Une proposition de la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy d'engager notre municipalité à <u>soutenir financièrement le Théâtre du Chenal-du-Moine</u> est refusée. Le conseil considère que le théâtre est un outil touristique important mais que sa sauvegarde doit être appuyée par un effort régional.

Une résolution d'appui à la municipalité de Saint-Barthélemy est adoptée afin de travailler conjointement à la <u>révision des cotes d'élévation des niveaux du lac Saint-Pierre</u>. Un rapport d'ingénieur produit pour le compte de cette municipalité démontre que les cotes sont surestimées, augmentant ainsi la superficie de la zone inondable 0-2 ans au pourtour du lac Saint-Pierre. Pour étoffer son dossier auprès du gouvernement, le conseil accepte de débourser 2 771 \$ pour obtenir une copie et le droit d'utilisation de ce rapport.

Sainte-Anne-de-Sorel appuie le plan d'action proposé par la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre pour restaurer le littoral du lac, notamment de sensibiliser le milieu agricole aux mesures de protection recommandées.

Le conseil accepte le dépôt du <u>rapport financier 2016</u> du vérificateur préparé par la firme FBL, Société de comptables professionnels agréés, démontrant que la municipalité termine l'année avec un <u>surplus de 206 220 \$</u>.

Le mandat de <u>vérification comptable</u> annuelle est renouvelé pour 2017 avec la firme FBL selon l'offre de service déposée au coût de 9 200 \$ plus taxes.

Suite à une analyse des besoins en personnel pour l'entretien de ses bâtiments et terrains, la municipalité procède à l'embauche de madame Lucie Vilandré à titre de journalier aux travaux publics à temps plein.

Sur la recommandation du comité de transition et de concertation mis en place pour le <u>regroupement des différents offices municipaux d'habitation de la région</u> et selon l'accord de principe intervenu entre eux; le conseil appuie favorablement le regroupement des offices municipaux d'habitation de Sorel-Tracy, Massueville, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-

de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu et Yamaska suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Considérant que l'entente intermunicipale pour la protection contre les incendies est échue depuis décembre 2016 et que la nouvelle proposition est avantageuse pour notre municipalité; le conseil municipal accepte une nouvelle entente avec la ville de Sorel-Tracy pour la fourniture de services contre l'incendie, les interventions d'urgence et les services spécialisés. Ce nouveau protocole d'entente, négocié pour les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel, de Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Robert et Sainte-Victoire-de-Sorel, est d'une durée de cinq ans renouvelable, au montant de 301 811 \$ indexé de 2 % par année.

Les travaux de renouvellement des infrastructures des rues Milette-Marianne-Bussières-Ringuette sont accordés à la firme Sintra Inc. qui a présenté la plus basse soumission conforme au coût de 996 834,17 \$ taxes incluses. Le mandat de surveillance des travaux pour le volet ingénierie est assumé par l'ingénieur Luc Brouillette au prix de 7 200 \$ plus taxes; et celui du volet surveillance de chantier en résidence, par la firme LD services et consultants, au montant de 19 100 \$ plus taxes. Le mandat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux est confié au plus bas soumissionnaire, soit à SNC-Lavalin GEM Ouébec Inc. au coût de 10 587,30 \$

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'offre la plus avantageuse présentée par la firme Danis Construction Inc. pour la réfection du pavage de l'Île-d'Embarras au coût total de 43 328,33 \$.

Suite à l'obtention d'une aide financière de 29 357,54 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, le conseil procède à l'achat d'un circuit d'exercice BENCHFIT et de deux bancs suspendus berçants pour le parc intergénérationnel près de la mairie, au montant de 15 645,12 \$ plus taxes.

Suite à la confirmation d'une aide financière dans le cadre du volet local du pacte rural, la municipalité débute l'aménagement du stationnement du parc Henri-Letendre par l'acquisition de bases de béton, armoire et panneau de distribution électrique, filage et raccordement auprès de Gimatech Électrique au coût de

21 000 \$ plus taxes. L'achat de fûts de luminaires de Précision Plus industrie Inc. au prix de 15 200 \$ plus taxes, et de luminaires auprès de Guillevin International au prix de 2 998 \$ plus taxes, complète l'aménagement.

La municipalité octroie la <u>réfection du</u> <u>muret à l'entrée du bureau municipal</u> au plus bas soumissionnaire conforme soit Sablière St-Pierre paysagistes, au coût de 10 650 \$ avant taxes.

L'achat de <u>balises de circulation PED-</u> <u>Zone</u> pour les rues Paul et Ménard est réalisé auprès de l'entreprise Develotech inc. au montant de 5 420 \$ plus taxes.

Suite à l'excellente participation des aînés à l'été 2016, il est résolu d'aviser la MRC de Pierre-De Saurel que Sainte-Anne-de-Sorel veut faire partie du <u>projet Aînés Actifs</u> pour l'été 2017 pour douze rencontres d'exercice.

La municipalité renouvelle son <u>adhésion à Carrefour action municipale et famille</u> au coût total de 43,12 \$ et nomme le conseiller Luc Latraverse comme responsable des questions familiales et aînées.

Un montant de 2 410 \$ est consenti pour l'organisation de la <u>fête familiale des</u> Sainte-Annois(es) de l'été 2017.

Considérant qu'un secteur de Sainte-Anne-de-Sorel a subi une panne d'électricité de plusieurs heures en pleine période d'inondation, et considérant que des dispositifs de dérivation de courant électrique contrôlés à distance auraient raccourci le temps d'intervention pour le rétablissement du courant; une demande est adressée à Hydro-Québec de voir à installer ces équipements qui sont essentiels et prioritaires pour une municipalité touchée par des mesures d'urgence Le conseil déplore également le fait qu'aucune équipe d'intervention en permanence n'est maintenant présente sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Suite à un processus de recrutement, le conseil procède à l'embauche de quatre nouveaux moniteurs aux terrains de jeux : Ève Girard, Kamille Leduc, Nelly Proulx et Mélodie Trépanier.

Selon le programme de prévention de l'Union des Municipalités du Québec, la municipalité <u>adopte différentes politiques</u> en santé et sécurité au travail.

Le <u>rapport annuel d'inspection des bornes</u> <u>d'incendie</u> préparé par la firme AquaData est adopté.

Suite aux travaux d'asphaltage du chemin du Chenal-du-Moine et considérant que la



LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

quantité dépasse ses besoins, la municipalité accepte de vendre le surplus de <u>l'asphalte recyclé</u> au coût de 10 \$ la tonne.

Sur recommandation de notre ingénieur, il est décidé de remplacer les bordures de béton prévues au stationnement du parc Henri-Letendre par des végétaux formant une haie.

Après étude et analyse de plusieurs demandes pour un don ou une commandite et dans le but d'encourager la participation de nos citoyens à ces activités sportives ou culturelles; il est décidé de verser 50 \$ à l'école secondaire Bernard-Gariépy pour le Grand Défi Pierre-Lavoie; un montant de 100 \$ à l'équipe Rio Tinto Fer et Titane qui participe pour une 2e année au Grand Défi Pierre-Lavoie et qui remet une partie des profits à l'école Sainte-Anne-les-Îles; une commandite de 100 \$ au Biophare pour parrainer dix élèves à participer à l'atelier « L'Agriculture à cœur » et une commandite de 100 \$ pour le 5e anniversaire de la Maison de la Musique.

Une aide financière de 250 \$ est remise à la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne (Q) Inc. pour l'entretien du bateau de recherche et de sauvetage de l'unité 22 de Sorel-Tracy qui circule et offre ses services sur notre territoire.

Une demande de dérogation mineure est acceptée pour l'immeuble du 746 chemin du Chenal-du-Moine considérant qu'une partie du terrain en marge avant a été expropriée en 1971 pour l'élargissement de l'emprise de la route. Cette dérogation est sans frais pour le demandeur puisqu'il s'agissait d'une expropriation pour fins d'utilité publique.

Le conseil procède à la nomination d'inspecteurs pour veiller à l'application des chapitres II et III de la Loi provinciale concernant la lutte contre le tabagisme. Les agents de la paix de la Sûreté du Québec, l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité ainsi que l'agent municipal pourront émettre des constats d'infraction à toute personne qui contrevient à la loi (sauf à l'égard des milieux de travail et des organismes

La municipalité renouvelle l'assurance collective des employés selon les conditions présentées par La Capitale au coût de 30 715,20 \$ plus taxes pour la prochaine année.

Considérant que la Garde côtière canadienne aimerait se baser en permanence dans notre municipalité qu'elle considère comme un site stratégique pour le positionnement de son équipe régional de sauvetage; le conseil autorise le maire et le directeur à négocier la possibilité que l'organisme puisse établir un bâtiment au parc Constant-Plante.

La municipalité autorise l'utilisation de places de stationnement sur sa propriété pour la tenue du Festirock des Îles qui se tenait à la Halte des 103 Îles, samedi le 2 août 2017.

La quote-part de la municipalité au financement de l'Office municipal d'habitation est révisée à la hausse pour 2017 suite à différents travaux au HLM. Un montant additionnel de 620 \$ sera versé à l'organisme.

Suite à une demande de soumissions pour services professionnels de préparation de plans et devis pour la stabilisation de la rive en bordure du chemin du Chenal-du-Moine, entre le 2844 et le 2906, le mandat est confié à la firme Environnement Nordique Inc. au coût de 17 270 \$ plus taxes. Ce prix inclut les frais exigés par le gouvernement pour l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'adopter un nouveau règlement uniforme pour toute la région concernant la sécurité publique; le conseil adopte le règlement no RM-2017 régissant la sécurité, l'usage d'une voie publique, le stationnement, les nuisances, la paix, l'ordre et le bon gouvernement.

Le conseil adopte le second projet de règlement modifiant le zonage afin de permettre : 1-) la vente d'accessoires agricoles dans la zone A-224 (secteur compris entre le 1742 et le 2428 chemin du Chenal-du-Moine); 2-) l'installation d'un conteneur de remisage dans la zone P-240 (au garage municipal du 748 chemin du Chenal-du-Moine); et 3-) des précisions concernant les marges applicables pour les abris d'auto dans toutes les zones de la municipalité.

Des félicitations sont adressées à monsieur Pierre Girard, peintre animalier reconnu et gagnant du concours national de timbre et reproduction de la sauvagine 2017 de Canards illimités Canada.

Désirant maintenir les liens et les échanges entre les aînés(es) de la municipalité, un brunch amical sera tenu dimanche le 1er octobre prochain au Club des Dunes de Sorel-Tracy au prix de 10 \$ par personne. L'excédent du coût sera défrayé à même le budget de la politique familiale.



À METTRE À VOTRE AGENDA

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Retour à l'horaire régulier de travail

A partir du mardi 10 octobre 2017, le bureau municipal sera ouvert selon l'horaire normal soit du lundi au vendredi de : 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

CALENDRIER 2017 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2017 auront lieu les lundis suivants, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel:

· Lundi 2 octobre

• Lundi 13 novembre

• Lundi 4 décembre

À CONSERVER

SITUATION D'URGENCE

Fuite d'eau, problème d'égout



En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence.

Composer le : 310-4141 d'obtenir l'assiss...
de la Sûreté du Québec. (sans code régional) afin



IMPORTANT - IMPORTANT

Notre réseau d'égout sanitaire fonctionne par le biais de plus de douze (12) stations de pompage qui transportent les eaux usées vers la station d'épuration régionale située sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy. Le système d'égout sanitaire est conçu et calibré de façon à recueillir les eaux usées des égouts sanitaires SEULEMENT. Depuis 1987, la réglementation stipule qu'il est interdit en TOUT TEMPS de rejeter à l'égout les eaux pluviales et/ou souterraines.

Depuis quelques années et plus particulièrement ce printemps, nous constatons la présence grandissante d'eau pluviale dans les égouts sanitaires ce qui engendre des surcharges extrêmes aux pompes et par conséquent des déversements inutiles.

C'est pourquoi, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit en tout temps que vos drains de résidences soient reliés à l'égout sanitaire. Toutes les eaux pluviales et souterraines (fonte des neiges) doivent être dirigées vers un fossé, sur le terrain ou dans un cours d'eau (règlement no 220-1987).

Nous tenons également à vous aviser qu'une inspection de l'ensemble des immeubles sera effectuée en décembre 2017 pour s'assurer de l'application du règlement no 220-1987 relatif aux branchements à l'égout.

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 \$ plus les frais.

Merci de votre compréhension!

ABRIS ET GARAGES DÉMONTABLES

L'article 55 du règlement de zonage no 436-2009 permet aux citoyens l'installation d'abris hivernaux durant la période du **15 octobre au 15 avril** suivant, sur un terrain déjà occupé par un bâtiment principal. Des règles doivent cependant être respectées dans l'installation de ces abris.

Maximum de 3 abris ou garages démontables en respectant les conditions suivantes :

- 1- Maximum de 2 abris ou garages en cour avant ou latérale
- 2- Marge avant de 1,5 mètres et marge latérale de 1,0 mètre
- 3- Revêtement en bon état et d'une seule couleur
- 4- Le toit et les murs doivent être revêtus d'une toile spécifique approuvée ACNOR ou l'équivalent.



Ces abris ou garages doivent être démontés pour le **15 avril**, incluant la structure.

Après le 15 avril, un seul abri ou garage démontable est permis dans la cour arrière ou latérale en respectant les marges avant, latérale et arrière, ainsi que les règles spécifiques touchant la superficie, la hauteur et le revêtement utilisé. L'inspecteure municipale est toujours à votre disposition pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

NUISANCES

Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, neige ou glace, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne, cours d'eau.



Toute infraction au règlement no 475-2012 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

LUMINAIRE DE RUE DÉFECTEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au 450 742-1616 et en faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Merci de votre collaboration!

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30

Tarifs de 3,50 \$ à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 30 points de chute sur le territoire de la MRC)

Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

Pour plus d'informations : 450.746.7827 • 1 855.751.7827 www.mrcpierredesaurel.com/transportmrc

AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!







8 JOURNÉE NATIONALE DE POMPIERS

L'ensemble des élus de la MRC de Pierre-De Saurel tient à souligner le travail exceptionnel et l'engagement des pompiers desservant la région.

Merci à ces femmes et ces hommes formés qui travaillent avec professionnalisme pour assurer notre sécurité au quotidien :

Service de sécurité incendie de Saint-David Règie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue Service de sécurité incendie de Saint-Ours



Service de sécurité incendie de Saint-Roch-de-Richelieu Service de sécurité incendie de Sorel-Tracy Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac

Crédit photo : Pascal Cournoyer



LOISIRS, FÊTES ET ACTIVITÉS

Fête des Sainte-Annois

Le 15 juillet dernier plus d'une centaine de jeunes et d'adultes ont participé à la fête annuelle des Sainte-Annois. Des jeux d'eau gonflables, la présence d'animaux exotiques, un feu d'artifice et la projection d'un film ont fait le bonheur des jeunes.

Merci tout spécial aux membres du comité des loisirs, Émilie Godin, Louise Houle, Myriam Cournoyer, Kim Mongeau et les autres bénévoles qui ont assuré le succès de cette fête.





Bon retour en classe à tous les élèves!



ASSOCIATION DES AÎNÉS

Le 7 mai dernier, l'Association des aînés de Sainte-Anne-de-Sorel tenait son assemblée générale annuelle au cours de laquelle on a procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est maintenant composé des personnes suivantes : Louis Hébert, président, Louise Houle, vice-présidente, Monique Legault, trésorière, Suzanne Deschamps, administratrice et Roger Soulières, secrétaire.

Si vous désirez avoir des informations au sujet de l'association ou vous voulez devenir membre, vous pouvez communiquer avec un des membres du conseil d'administration.

JEUX DE SHUFFLEBOARD ET DE PÉTANQUE

Depuis la fin du mois d'août, les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel disposent d'un jeu de shuffleboard et d'un jeu de pétanque sur le terrain de la municipalité.



C'est une initiative de l'Association des aînés qui a permis la réalisation de ce projet avec la collaboration des employés de la municipalité qui ont procédé à l'installation de ces équipements.

Les personnes qui veulent utiliser les jeux doivent <u>s'adresser à l'agent municipal</u> qui vous fournira les articles nécessaires pour le jeu.

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Au début du mois de juillet, nous avons procédé à l'assemblage des plates-formes servant au jeu de shuffleboard.

Plus de dix heures ont été consacrées par des bénévoles pour ce travail.

Merci à Mario Beauchemin, Jean-Paul Béland, Claude Hébert, Louis Hébert, Marc-Henri Latraverse, Yvon St-Martin et Yvan Sylvestre pour leur disponibilité et leur contribution à la réalisation de ce projet.

Merci également aux employés de la municipalité qui ont par la suite procédé à l'installation du jeu. Un bel exemple de collaboration citoyens et employés!

TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS

Francine Laplante, TES

Travailleuse de milieu auprès des aînés / Territoire de la MRC de Pierre-De Saurel

Cell: 450 881-7017

Courriel:

travailleusedemilieu7017@hotmail.com

Service « gratuit »

GYMNASTIQUE ACTIVE

Les cours de **gymnastique active** de la session d'hiver se sont terminés à la fin du mois de mai. La salle du conseil était devenue trop petite à cause de l'augmentation du nombre de participants. Durant les mois d'avril et mai, les cours se sont déroulés à l'intérieur de l'Église de Sainte-Anne-de-Sorel suite à une entente conclue avec la fabrique de la paroisse.

Les cours de la session d'été se termineront le 18 septembre. Plus de 35 personnes de la municipalité étaient inscrites à ces cours auxquels se sont ajoutés une cinquantaine de participants provenant des autres municipalités de la MRC.

La prochaine session débutera le 25 septembre prochain.



Objectifs:

Rejoindre les aînés dans leurs milieux de vie (à domicile, repas partagés, restaurants, magasins etc.)

Municipalité
amie des aînés
amie des aînés

Être à l'écoute de vos besoins en toute confidentialité.

Informer les aînés sur les services et les programmes qui leurs sont destinés.

Envisager avec eux des solutions et les accompagner dans leurs démarches.

SERVICE TAXIBUS À SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Carte de membre obligatoire : 6 \$

Passage unitaire:

- 4,75 \$ tarif ordinaire
- 3 \$ tarif étudiant ou aîné

Carte Mensuelle:

- 96 \$ tarif ordinaire
- 63 \$ tarif étudiant ou aîné

Les informations concernant ce service sont disponibles dans les points de vente, ainsi que sur le site internet de Taxibus.

Information: (450) 743-3336 www.citsv.qc.ca/taxibus



SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE



Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole : composer le 450 743-4310 pour plus de renseignements.



Brunch des Aînés

Les personnes aînées et retraitées de la municipalité sont invitées à participer à un déjeuner au <u>Club</u> <u>de golf les Dunes</u>, 12 000 chemin Saint-Roch, à Sorel-Tracy

Dimanche le 1^{er} octobre 2017 à 11 h 30

Le coût est de 10 \$

Les personnes qui désirent assister à ce déjeuner doivent confirmer leur présence <u>avant</u> <u>le 26 septembre</u> avec Chantal Laferrière au 450 742-1616





55, Place Fillion, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7Z7

Téléphone : (450) 730-0880

Courriel: direction.aanbr@videotron.ca Site internet: www.aanbr.org

DÎNERS MENSUELS (8,00 \$) ET CONFÉRENCES GRATUITES

Repas offert en toute convivialité à chaque 3^e mercredi du mois.

Arrivée des convives entre 11 h 30 et 12 h. Conférence suivant le dîner.

20 septembre 2017

Sylvie Lemieux, TS CLSC **Démystifier l'hébergement**

Mercredi 18 octobre 2017

Mario Mandeville, Podologue **Les soins des pieds**

Mercredi 8 novembre 2017

Sylvie Fréchette

À chacun son podium!

Mercredi 20 décembre 2017

Animation de Noël

DÉJEUNERS-CAUSERIESContribution volontaire

Dernier lundi du mois de 9 h 30 à 11 h 30

<u>25 septembre 2017</u>: Différences entre les générations

<u>30 octobre 2017</u>: La reconnaissance en tant qu'aidant

27 novembre 2017 : La zone de confort

11 décembre 2017 : L'organisation

FORMATIONS GRATUITES

Hommes-femmes, quelles sont les différences?

3 octobre 2017

Estime de soi/Confiance en soi (4 rencontres)

10-17-24-31 octobre 2017

Après... le départ (4 rencontres)

7-14-21-28 novembre 2017

La culpabilité (2 rencontres)

5-12 décembre 2017

VOYAGES 2017

Section magasinage

- **4 octobre**, Place Rosemère, souper au Vieux Duluth (Boucherville)
- 8 novembre, Carrefour Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu)
- 6 décembre, Place Versailles (Montréal)

Section casino / spectacles

• 27 octobre, Montréal Casino et spectacle "De Tom Jones à Engelbert Humperdink"

- 22 et 23 octobre, Casino du Lac Leamy et Rideau Carleton, escapade deux jours, une nuit
- 26 novembre, Club de golf Mirage, spectacle "C'est dans le temps du jour de l'An"
- 5 décembre, Montréal Casino et spectacle, "Nos plus belles chansons de Noël"

Pour plus de renseignements au sujet de ces voyages et pour les réservations, vous pouvez communiquer avec **Jeannine Leduc** au numéro suivant : **450 743 5030**.

Tous ces voyages sont sujets à annulation si le nombre de participants est insuffisant.





Premières élections à Sainte-Anne-de-Sorel

Extrait du livre des procès-verbaux

«Au cours des mois de juin, juillet, août 1878 suivant la nomination des conseillers par le lieutenant-gouverneur, le conseil se réunit les 10,11 et 12 septembre pour l'approbation du rôle d'évaluation de la municipalité. Puis le 17 décembre, le conseil vote une taxe spéciale générale de 100.00 piastres, et on effectue le tirage au sort de deux noms de conseillers dont les postes deviendront éligibles pour la première élection. Les noms de Charles Bibeau et Paul Éthier ont été sélectionnés.

Le 13 janvier 1879, un avis public est donné en langue anglaise et en langue française conformément à la loi, pour la tenue des élections. Le tout se déroule au bureau de Louis-Pierre-Paul Cardin, secrétaire-trésorier de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, au 86 rue Augusta, Sorel. Il est alors proposé par Narcisse Salvaille et Moïse Paul puis secondé par Jean-Baptiste Salvaille et Pierre Salvaille de nommer Narcisse Soulliere à la place de Charles Bibeau.

Il est ensuite proposé par Narcisse Salvaille et Alexis Letendre puis secondé par Moïse Paul et Wildor Lusignan de nommer Pierre Salvaille à la place de Paul Éthier.

Le conseil était ainsi formé des personnes suivantes, Napoléon Cournoyer, Joseph Forcier, Napoléon Latraverse, Ignace Lavallée, Michel Péloquin, Pierre Salvaille, Narcisse Soulliere.

À la réunion du 1^{er} mars, Michel Péloquin est confirmé dans le poste de maire et François Lanciault est nommé secrétaire de la municipalité. Le 31 mars 1879 le conseil se réunit à la résidence de Louis-Pierre-Paul Cardin; lors de cette





VOS ANIMAUX



centreanimalier.pierredesaurel@gmail.com

Centre animalier Pierre-De Saurel

VENTE DE MÉDAILLONS 2018 POUR LES CHIENS

En octobre, **monsieur Jean-Claude Dulude**, agent municipal, passera aux maisons pour vendre le **médaillon 2018** pour les chiens, au coût de **25** \$. Le médaillon est également disponible au bureau municipal situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine.

SERVICE DE CONTRÔLE CANIN DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL







S.O.S. STATION DE POMPAGE

Le réseau d'égout municipal fonctionne par un système de pompage jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy.

Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent en payant une quote-part.

AFIN DE MAINTENIR LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT ET DES STATIONS DE POMPAGE, IL EST STRICTEMENT DÉFENDU de jeter à la toilette des objets divers tels que :

- gants de caoutchouc
- guenilles
- condoms
- bandes élastiques
- soie dentaire
- serviettes de soins personnels et pour bébés
- couches jetables
- coton-tige
- tampons











SVP, jeter ces objets aux poubelles!

TOUS CES ITEMS ENDOMMAGENT SÉRIEUSEMENT LES STATIONS DE POMPAGE. La réparation des stations entraîne des coûts élevés et occasionne parfois une interruption ou un ralentissement du service du réseau d'égout.

Finalement ce sont les citoyens qui paient la note des réparations et qui en subissent les conséquences dans leur maison.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



• 30 octobre 2017 • 20 novembre 2017



FEU DE FEUILLES OU DE BRANCHES

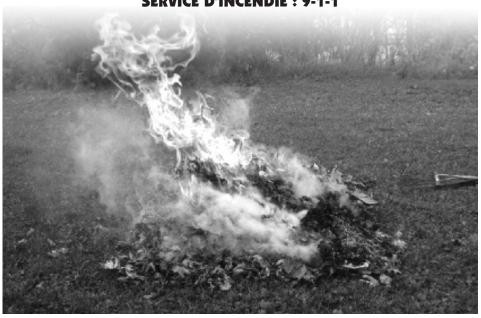
Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est desservi par le Service de Sécurité Incendie de la ville de Sorel-Tracy. Ils sont également habilités à faire appliquer le règlement concernant le brûlage.

Si vous désirez faire un feu sur votre terrain (autre qu'un feu de foyer), contactez le service des incendies pour obtenir un permis à cet effet et les conseils nécessaires afin de procéder en toute sécurité, c'est gratuit!

POUR OBTENIR UN PERMIS DE BRÛLAGE :

(450) 780-5600 poste 5235

SERVICE D'INCENDIE: 9-1-1



À CONSERVER

ÉCOCENTRE

POUR RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

Écocentre situé au 3125, rue Joseph-Simard dans le secteur industriel à Sorel-Tracy.

Le téléphone : 450-746-4559

HORAIRE

Mercredi 9 h 30 à 16 h 30 Jeudi 9 h 30 à 16 h 30 Vendredi 9 h 30 à 16 h 30 Samedi 9 h 30 à 16 h 30 Dimanche 9 h 30 à 16 h 30

- Le site est fermé le lundi et le mardi.
- Seuls les particuliers sont acceptés. <u>Les entrepreneurs ne</u> <u>sont pas acceptés.</u>
- Le service est sans frais pour les citoyens résidents de la MRC.
- Une preuve de résidence peut être demandée.

LES MATIÈRES ACCEPTÉES SONT :

- Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (bois, béton, brique, ciment, pierre, bardeaux d'asphalte, gypse, isolant, etc.);
- Les résidus verts (branches, feuilles et rognures de gazon);
- · Les métaux;
- Les résidus domestiques dangereux (peinture, huile, solvants, bouteilles de propane, acides, bases, diluants etc.).

Ces matières doivent être triées.

LES MATIÈRES <u>NON</u> ACCEPTÉES :

• Terre contaminée, armes, explosifs, feux d'artifice.

La guign lée

à SAINTE-ANNE-DE-SOREL

C'est dimanche 3 décembre prochain entre 11 h et 13 h que se tiendra la 18^e édition de la guignolée.

La guignolée supporte les plus démunis de notre région ; la nourriture, les denrées non périssables et l'argent que nous recueillons servent à les aider.

Depuis 18 ans, nous sollicitons votre appui et vous êtes toujours très généreux.

Encore cette année, nous vous demandons votre collaboration et nous serons chez vous le 3 décembre entre 11 h et 13 h.

Soyez généreux, les besoins sont grands!



CLINIQUE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE À SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Vaccination sans rendez-vous et continuelle (sans interruption à l'heure du repas)

Quand: Lundi 20 novembre 2017

Où: Salle du Conseil municipal

1685, chemin du Chenal-du-Moine,

Sainte-Anne-de-Sorel

Heures: 8 h 30 à 15 h 30

Nous suggérons aux personnes qui se présentent à la **Clinique de vaccination antigrippale** d'apporter la carte d'assurance-maladie et si possible, la carte de l'Hôtel-Dieu de Sorel.

Bienvenue à tous les citoyens de la municipalité!



Club Photo Sorel-Tracy

Joignez le club pour partager une passion commune! Novices et experts sont les bienvenus!

Conférences variées et ateliers pratiques sont prévus bimensuellement sur la photographie.

Apprentissage et partage d'expertise sont au rendez-vous dans un climat de convivialité!

Ouverture de la saison 2017/2018 le 6 septembre 2017 à 19 h au Centre Culturel, 3015, place des Loisirs, Sorel-Tracy.

Venez en apprendre davantage sur le club et sa programmation 2017-2018 et avoir l'occasion de consolider des notions de base en photographie.

Renseignements supplémentaires:

www.clubphotosoreltracy.org



RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

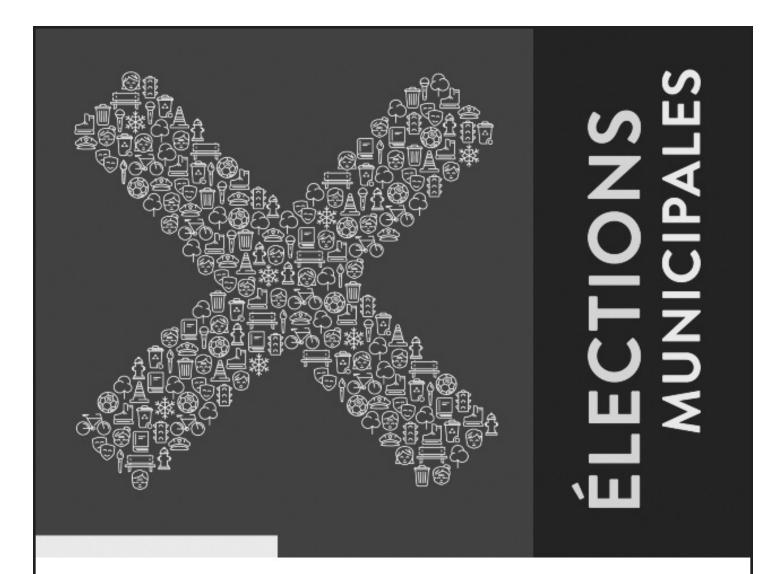
Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 01 h 00 et 07 h 00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

Votre coopération est demandée!





Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES, LE 5 NOVEMBRE 2017 ENTRE 10 H ET 20 H, VOTONS!

Pour voter, vous devez :

- être une électrice ou un électeur de la Municipalité;
- avoir votre nom sur la liste électorale;
- 3. vous identifier en présentant l'un des documents suivants :
 - votre carte d'assurance maladie;
 votre passeport canadien;
 - votre permis de conduire;
- votre certificat de statut d'Indien;
- des Forces canadiennes.

· votre carte d'identité

LE DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017 ENTRE 12 H ET 20 H C'EST LE VOTE PAR ANTICIPATION.

Adresse du bureau de vote :

École Sainte-Anne-les-Îles – 581 chemin du Chenal-du-Moine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Politique de protection des plaines inondables Construction d'un réseau d'égout sur l'Île d'Embarras

Deux dossiers étroitement liés au développement de Sainte-Anne-de-Sorel

(Sainte-Anne-de-Sorel, le 13 septembre 2017) — Lors de sa séance mensuelle de septembre, le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a adopté plusieurs résolutions qui ont pour objectif de convaincre le *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec* (MAMOT) du bien-fondé de la position de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel concernant l'application de la Politique de protection des plaines inondables sur son territoire.

En effet, si la municipalité acceptait la nouvelle carte des zones inondables proposées par le gouvernement du Québec en 2013, la superficie des zones inondables augmenterait de façon considérable, ce qui aurait un impact important dans la municipalité, puisqu'elle verrait la grande majorité de son territoire se retrouver en zone inondable.

Selon le maire de Sainte-Anne, Michel Péloquin, si cette nouvelle carte était appliquée intégralement, plusieurs propriétaires de secteurs tel le quartier situé près de la mairie (rue des Nations, rue de l'Anse, etc.) ne pourrait plus procéder à de nouvelles constructions où à des agrandissements de résidences. Pour d'autres secteurs tels que sur les Îles-aux-Fantômes et d'Embarras, il y aurait en plus, perte de droit de reconstruction en cas de perte majeure pour causes d'incendie ou autres sinistres.

«Nous vivons sur une plaine inondable depuis plus de 300 ans, nous avons un patrimoine bâti sur pilotis qui attire le tourisme. On ne peut pas traiter notre territoire comme dans d'autres régions du Québec où il n'y a pas d'historique d'inondation comme chez nous», fait remarquer le maire Péloquin.

Pour sensibiliser le gouvernement, le conseil de Sainte-Anne a commandé à des chercheurs de l'Université de Montréal, dont le professeur titulaire Rodolphe De Koninck, un mémoire étoffé qu'il souhaite déposer au MAMOT afin de convaincre ce dernier d'adoucir les exigences de la politique sur son territoire. Une autre étude, qui sera réalisée par la firme montréalaise WSP, portera pour sa part sur la révision des cotes de crues le long du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Sainte-Anne, cotes qui ne reflèteraient aucunement la réalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Enfin, le conseil a demandé à l'urbaniste-conseil Hélène Doyon de préparer un plan de gestion à partir des deux documents précités, lequel sera également déposé au ministère.

Réfection des égouts de l'Île d'Embarras

Le conseil municipal a également décidé d'aller de l'avant dans son projet de réfection et de prolongement du réseau d'égout de l'Île d'Embarras, puisque ces travaux sont actuellement admissibles à d'importantes subventions gouvernementales pour des travaux devant être complétés le 31 mars 2019.

Ainsi, la réfection des égouts actuels, dont les coûts sont évalués à 808 000 \$, bénéficierait d'une subvention de 484 000 \$, ce qui représente 60% de la facture totale.

Le prolongement de l'aqueduc, pour sa part, pourrait bénéficier d'une subvention de 90 700 \$, soit 58% du coût des travaux évalués à 156 000 \$.

«On en profiterait aussi pour réparer la conduite d'aqueduc existante, qui représente un montant de 220 000 \$ devant être défrayé par l'ensemble des contribuables», a indiqué M. Péloquin.

«Il y a urgence d'aller de l'avant dans ces deux dossiers car pour finaliser ces projets, la municipalité, tout comme les propriétaires, doivent avoir l'assurance que le MAMOT acceptera d'assouplir sa politique de protection des plaines inondables, notamment en ce qui concerne le droit de reconstruction», a conclu le maire.

Les deux dossiers sont ainsi étroitement liés. Sans modification à l'application de la politique de protection des plaines inondables, la municipalité verrait aussi poindre le spectre d'une baisse importante de son assiette fiscale.

Source:

Michel Péloquin, maire Maxime Dauplaise, directeur général Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel 450 742-1616

NOUS VOUS DEMANDONS DE PRENDRE LA LEGTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU



Veuillez nous faire parvenir le coupon ci-bas avant le 17 novembre 2017.

ADRESSE :
NOM:(en caractères d'imprimerie)
No de téléphone :
Ma lecture de compteur est : mc
Signé :
Le 2017

Nous comptons sur votre collaboration afin de nous aider à comptabiliser l'eau et ce, le plus équitablement possible.

Vous pouvez poster votre coupon au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 5N3 ou le déposer dans notre boîte aux lettres située près de la porte d'entrée du bureau municipal ou l'expédier par internet à : info@sainteannedesorel.ca.